



**L'ASSOMPTION**  
Ville de culture et de patrimoine

*Division du greffe*

# RAPPORT

---

**Objet : Consultation par commentaires écrits – règlement 268-2020**

**De : Jean-Michel Frédérick, greffier**

**Date : Le 4 juin 2020**

---

Rapport sur la consultation des personnes habiles à voter de L'Assomption tenue à l'égard du règlement 268-2020 décrétant un emprunt et une dépense de 4 070 000 \$ pour des travaux de réhabilitation de divers ponceaux sur le territoire de la Ville de L'Assomption.

La consultation s'est tenue par courriel et courrier du 19 mai 2020 au 3 juin 2020, suite à la publication d'un avis public.

Aucun commentaire n'a été reçu.

En conséquence, le règlement d'emprunt 268-2020 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

En foi de quoi, je signe le présent rapport ce 4<sup>e</sup> jour du mois de juin 2020.

Jean-Michel Frédérick  
Greffier  
Division du greffe